

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU RESTAURATION SCOLAIRE ET À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

### INFORMATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les factures pour les services de la restauration scolaire et l'accueil périscolaire sont transmises sur le portail famille accessible à cette adresse : <https://parents.logiciel-enfance.fr/herouvillette>

Si vous ne disposez pas encore d'un accès au portail, un premier message vous sera envoyé par courriel lors de la validation de l'inscription en mairie. Celui-ci vous informera de la prise en compte de votre inscription et vous indiquera la procédure à suivre pour créer votre compte sur le portail famille.

Le portail vous permettra :

- Restauration scolaire :
  - o De réserver ou annuler les repas de votre enfant, vous pouvez réserver de façon ponctuelle ou en réservation de masse.
  - o De consulter les factures lorsque votre enfant fréquente le restaurant scolaire.
- Accueil périscolaire :
  - o De consulter les factures lorsque votre enfant fréquente l'accueil périscolaire.
  - o Réserver ou annuler l'accueil périscolaire et/ou l'aide aux leçons en ligne.

Lors de l'émission d'une facture sur le portail famille, vous en serez averti par message électronique et vous pourrez la consulter. Le règlement devra être fait uniquement sur le portail de paiement du Trésor Public [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr), identifiant collectivité : 089151

Attention ! Vous pourrez toujours régler vos factures par :

- En espèces :  
Paiement en espèces dans la limite de 300€ (article 1680 du code général des impôts) ou par carte bancaire, sans plafond, muni du présent avis auprès des buralistes partenaires agréés.
- Par Carte Bancaire au Centre des Finances Publiques :  
Muni de votre facture, à l'adresse SCG VAL ET LITTORAL - 6 Place Gambetta - BP 80540 - 14048 CAEN CEDEX 1 - Tél. : 02 31 39 74 70 - [sgc.val-et-littoral@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.val-et-littoral@dgfip.finances.gouv.fr)
- Par virement :  
Sur le compte : IBAN : FR79 3000 1002 44D1 4900 0000 028 - BIC : BDFEFRPPCCT  
Mentionner la référence : Mairie d'Hérouvillette – CANTINE, GARDERIE - 2025-02-000107
- Par chèque :  
A l'ordre du Trésor Public à l'adresse SCG VAL ET LITTORAL - 6 Place Gambetta - BP 80540 - 14048 CAEN CEDEX 1 - Tél. : 02 31 39 74 70 - [sgc.val-et-littoral@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.val-et-littoral@dgfip.finances.gouv.fr). Joignez le coupon à votre règlement.

**Aucun règlement ne se fait en Mairie d'Hérouvillette.**

### Informations complémentaires :

- Les tarifs des services de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire sont consultables sur le site de la commune <https://www.herouvillette.fr/>
- Les menus de la restauration scolaire sont consultables sur <https://www.normandiecabourgpaysdauge.fr/enfance-jeunesse/scolaires/menus-cantine/> ainsi que sur le site de la mairie et sur Citykomi.



# FICHE D'INSCRIPTION 2026-2027- École d'Hérouvillette

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE     RESTAURANT SCOLAIRE     AIDE AUX LEÇONS     TRANSPORT SCOLAIRE

UN SEUL FORMULAIRE À REMPLIR PAR FOYER

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom du 1<sup>er</sup> enfant : ..... Prénom : .....

Né(e) le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Sexe :     Masculin                       Féminin

Classe en 2026-2027 :                      Maternelle :  PS  MS  GS                      Élémentaire :  CP  CE1  CE2  CM1  CM2

Nom du 2<sup>nd</sup> enfant : ..... Prénom : .....

Né(e) le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Sexe :     Masculin                       Féminin

Classe en 2026-2027 :                      Maternelle :  PS  MS  GS                      Élémentaire :  CP  CE1  CE2  CM1  CM2

Nom du 3<sup>ème</sup> enfant : ..... Prénom : .....

Né(e) le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Sexe :     Masculin                       Féminin

Classe en 2026-2027 :                      Maternelle :  PS  MS  GS                      Élémentaire :  CP  CE1  CE2  CM1  CM2

### RESPONSABLE LÉGAL 1 :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

N° mobile : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

N° Tél. pro : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Adresse électronique : (obligatoire pour l'accéder au portail famille)

.....

### RESPONSABLE LÉGAL 2 :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse (si différente du responsable légal 1) : .....

Code postal : .....

Ville : .....

N° mobile : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

N° Tél. pro : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Adresse électronique (obligatoire pour l'accéder au portail famille).

.....

### Autre(s) enfant(s) à charge :

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Conformément aux articles L131.1 à L131.12 du Code de l'éducation, relatifs à l'obligation scolaire, le maire est tenu de dresser la liste de tous les enfants résidant dans sa commune et étant soumis à l'obligation scolaire. Les personnes responsables doivent faire inscrire dans cette liste les enfants dont elles ont la garde.

### Contact et prise en charge : (Personne(s) à joindre en cas d'urgence si les parents sont indisponibles et/ou autorisée(s) à venir chercher l'enfant)

Nom : ..... Prénom : .....

Lien de parenté : .....

N° mobile : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Nom : ..... Prénom : .....

Lien de parenté : .....

N° mobile : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Autorisé-e à être contacter en cas d'urgence

Autorisé-e à venir chercher l'enfant

Autorisé-e à être contacter en cas d'urgence

Autorisé-e à venir chercher l'enfant

## RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À LA FACTURATION DES PRESTATIONS

### Modalités de facturation souhaitées :

Facturation unique au foyer

(parents vivant ensemble)

Facturation à un seul responsable légal. Nom et prénom du ou de la redevable légal-e facturé-e : .....

(ex : parents séparés)

Facturation répartie entre les deux responsables légaux

(ex. garde alternée – selon les périodes de prise en charge déclarées, à préciser en mairie)

### Facturation chaque mois.

## Allocataire CAF et MSA

La mise à jour automatique du quotient familial des responsables légaux, permettant l'application du tarif correspondant à votre situation, est effectuée via l'API Particulier (api.gouv.fr).

Ce service est entièrement sécurisé. Les données collectées sont strictement limitées à cet usage et ne font l'objet d'aucune autre exploitation.

Pour en bénéficier, vous devez vous connecter à votre portail parents à l'aide de votre identité FranceConnect, puis vous rendre dans le menu « Mon profil », rubrique « Allocations ».

**Cette démarche doit être réalisée sur le profil de chaque responsable légal.**

⚠ À défaut de renseignement, la tranche tarifaire maximale sera automatiquement appliquée.

## ACCUEIL PÉRICOLAIRE – Merci de cocher les services auxquels votre enfant pourrait fréquenter

### Garderie :

Matin

Soir

Aucun des services périscolaires

### Aide aux leçons (à partir du CP, le lundi et jeudi soir) :

OUI

NON

## RESTAURATION SCOLAIRE - Merci de cocher les jours envisagés

Repas tous les jours de la semaine

Certains jours :  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

Pas de restauration scolaire

## TRANSPORT SCOLAIRE

OUI  NON

Les élèves de l'école maternelle et élémentaire doivent être inscrits obligatoirement sur le portail d'inscription régional avant le 31 juillet 2026, pour obtenir leur titre de transport. <https://transport-scolaire.normandie.fr>

## TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ ET RETOURNÉ

Les règlements des services sont consultables sur le site internet [www.herouvillette.fr](http://www.herouvillette.fr) ou en mairie.

Je soussigné-e ....., responsable légal-e de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur la présente fiche d'inscription et m'engage à respecter le règlement intérieur ainsi que les modalités de fonctionnement des services municipaux.

Le-la responsable légal-e :

OUI  NON Autorise la publication de photographies sur lesquelles apparaît mon enfant, dans les supports de communication communaux (bulletin municipal, Citykomi, site internet de la commune).

À ..... Le .....

Signature :

### Information relative à la Protection des données personnelles dans le cadre de l'utilisation du portail famille de la commune d'Hérouvillette.

Les informations saisies sur le Portail Famille seront exclusivement utilisées par la commune d'Hérouvillette pour la gestion des activités périscolaires. Elles sont uniquement destinées aux agents en charge de leur traitement et à 3D Ouest, le prestataire en charge de l'hébergement de la plateforme. La commune s'est assurée auprès du prestataire que ce dernier s'engage à traiter les données conformément aux consignes données par la commune et dans le respect de la réglementation sur la protection des données personnelles. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données de la mairie d'Hérouvillette : [rgpd@cdg14.fr](mailto:rgpd@cdg14.fr) Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.